



## Bloc User Delegation - Délégation de gestion des utilisateurs: Guide d'utilisation

### Rendu sur le dispositif



- [Voir mes utilisateurs](#)
- [Voir mes cours](#)

### Les interfaces de gestion des utilisateurs (Voir mes utilisateurs)

- [Liste des utilisateurs en délégation](#)
- [Formulaire simple de création](#)
- [Formulaire avancé de création](#)
- [Formulaire d'importation par fichier](#)

### L' interface de visualisation des cours (Voir mes cours)

- [Liste des cours en gestion sous délégation](#)

### Mise en oeuvre de la délégation

Pour déléguer le droit de créer des utilisateurs à des personnes non administrateur de Moodle, il faut réunir les conditions suivantes :

- Disposer un bloc de délégation d'administration des utilisateurs dans un écran accessible aux utilisateurs qui doivent pouvoir créer. C'est par exemple une bonne idée que d'ajouter un tel bloc dans la page "My" . De toutes façon, en l'absence de droits d'usage de ce bloc, ce dernier sera totalement masqué de l'interface.
- Disposer dans ce contexte des capacités nécessaires à la création déléguée ou à l'import délégué d'utilisateurs : Etre désigné avec le rôle **courseowner** sur un cours , une catégorie de cours ou au niveau système.

La création d'un rôle spécifique au niveau site est mise en oeuvre lors de l'utilisation du bloc sur la page tableau de bord ou sur un cours. Le rôle avec les capacités mentionnées en documentation technique est donc à attribuer aux ayants-droits dans les cours concernés.

## Effet de la délégation

Par la délégation, un utilisateur autorisé pourra créer ses utilisateurs et un échange de rôles sera fait entre le délégataire et ses inscrits. Par défaut, le délégataire deviendra "Enseignant" de ses inscrits et les inscrits deviendront "Étudiants" du délégataire. Ceci peut être observé dans les attributions de rôle au niveau des profils utilisateur.

## Création manuelle d'un utilisateur

Les personnes ayant les droits suffisants peuvent ajouter un utilisateur par un formulaire [simple](#) ou [avancé](#). La création manuelle active l'effet de la délégation et n'inscrit le nouvel utilisateur nulle part. Il convient donc ensuite de procéder aux inscriptions nécessaires.

si le profil de l'utilisateur existe déjà (créé par un autre délégataire) alors le profil existant est inchangé et le nouveau délégataire s'ajoute à la liste des enseignants responsables de cet étudiant.

## Import en masse d'utilisateurs

Les personnes ayant les droits nécessaires peuvent [utiliser un fichier CSV pour importer](#) massivement un ensemble de personnes. Le format du fichier CSV est :

### Champs obligatoires

Champ	Format	Information
username	STRING(100) minuscules	Identifiant. Ne doit pas exister déjà dans Moodle
firstname	STRING(100)	Prénom
lastname	STRING(100)	Nom
email	MAIL	Email valide

### Mot de passe

Le mot de passe n'est requis à moins que vous ne demandiez la création des mots de passe lors de la soumission du fichier. Si tel est le cas, les inscrits recevront leur mot de passe par courriel directement (le seul moyen pour eux de le connaître). La longueur du mot de passe ne peut excéder 32 caractères.

### Champs facultatifs

Champ	Format	Information	Défaut
mnethostid	INT	Hôte d'origine (fonctionnement réseau)	mnet_localhost_id
country	CHAR{2}	Pays	Code pays (majuscules) par défaut de la plate-forme
city	STRING(20)	Ville	ville par défaut de la plate-forme si définie, vide sinon
institution	STRING(40)	Institution	vide
department	STRING(30)	Département	vide
lang	char{2}	Code langue (minuscules)	Langue par défaut de la plate-forme

## Inscription lors de l'import : Configuration du bloc

Clic sur roue crantée/configurer le bloc en mode édition

Autoriser les inscriptions par la délégation : Cette case à cocher, permet si activée, en plus de pouvoir importer des utilisateurs, de permettre aux délégataires de les inscrire directement dans les cours qu'il gère "en délégation " et les affecter au groupe de son choix.

### Réglages du bloc

Autoriser les inscriptions par la délégation



## Case story client

La demande : Une personne en charge de la délégation ne doit pas pouvoir modifier quelques cours identifiés ou il gère les apprenants. Il doit par contre pouvoir affecter les utilisateurs aux groupes existants ou en créer un au cours concerné.

La solution : Un enseignant non éditeur doit pouvoir être désigné comme délégataire. Un rôle spécifique en surcharge de rôle non editingteacher est mis en oeuvre, couplé au réglage central du plugin pour coller au cas d' usage. Le plugin est modifié pour gérer les groupes. Le bloc user délégation est placé sur les cours concernés.

## Crédits

- 2016 Valéry Fréaux (valery@activeprolearn.com) - Développement - Prise en charge des groupes - Modification des interfaces
- 2016 Florence Labord (florence@activeprolearn.com) - Tests et Documentation

[Retour à l'index du composant](#)- [Revenir à l'index des plugins](#) - [Revenir au catalogue](#)

From:

<https://docs.activeprolearn.com/> - **Documentation Moodle ActiveProLearn**

Permanent link:

<https://docs.activeprolearn.com/doku.php?id=blocks:userdelegation:userguide>

Last update: **2026/01/13 07:19**

